



## Terrain constructible ou pas?

Par **jeremaille**, le **17/01/2009** à **12:13**

Bonjour

je suis intéressé par un terrain de 3200m<sup>2</sup> avec une maisonnette cadastrée d environ 50m<sup>2</sup> et viabilisée.

Je souhaiterais decouper la parcelle en lots, mais le propriétaire ne sait pas si la parcelle est constructible.

Ma question est à partir du moment où une habitation cadastrée est presente sur la parcelle ,celle ci n est elle pas d office constructible?

Quels sont les couts (urbanisme ,voirie,permis de lotir....)

merci de m eclairer....